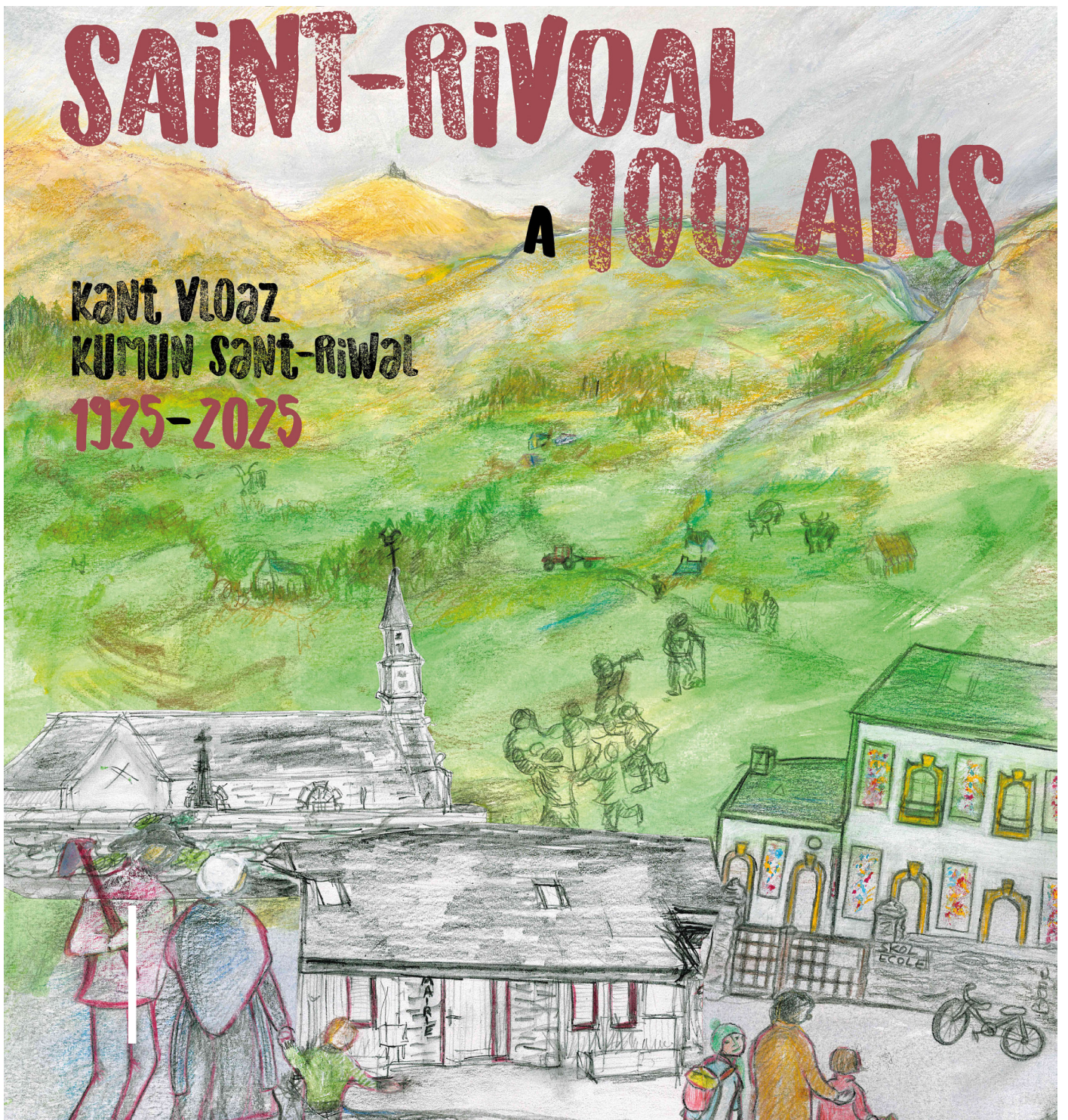




KELOÙ an Ti Kêr

Le journal d'information de la Mairie de Saint-Rivoal

n° 15 - Avril 2025



SAINT-RIVOAL A 100 ANS

KANT VLOAZ
KUMUN SANT-RIVOAL
1925-2025

Édito du Conseil municipal

■ La nouvelle population légale qui entre en vigueur dans la commune de Saint-Rivoal au 1er janvier 2025 est de 220 habitants. Ce chiffre correspond au recensement 2022

D'après l'Insee, cela représente une variation de +34 habitants entre 2016 et 2022. Soit une augmentation de 18,3% de la population de cette commune sur ce laps de temps. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants.

On pourrait accueillir beaucoup plus d'habitants s'il y avait des terrains constructibles à vendre ou des logements disponibles à la location ou à la vente. Nous recevons beaucoup de demandes de personnes qui souhaitent s'installer sur Saint-Rivoal mais il y a très peu d'offres. Il y avait 173 logements sur notre commune en 2021 dont 45 résidences secondaires (26%) et 22 logements vacants (13%). Presque 40 % des logements ne sont pas des résidences principales ! L'un des axes majeurs de notre municipalité est de pouvoir installer des habitants en rénovant des logements ou en achetant des terrains constructibles. Si vous en avez, n'hésitez pas à nous en faire part. Pour le maintien de l'école dans la durée, la commune a besoin de l'installation de nouvelles familles.

La municipalité a déjà créé un logement temporaire dans l'ancien presbytère qui a accueilli un stagiaire puis un salarié. La rénovation de la maison de la rue Ti Pennec est en cours de finition et sera bientôt disponible à la location. La mairie met également en vente une maison et une dépendance situées derrière la mairie, à destination de résidences principales.

Des travaux ont été réalisés en 2024 : création d'une aire de jeux pour enfants, réparations de quelques routes communales, pose des plaques de rues, engazonnement du cimetière, etc.

D'autres projets vont se poursuivre en 2025 : 1ère tranche de l'aménagement du bourg dont le permis d'aménager a été accepté par les services de l'État, réparations sur l'église, interconnexion du réseau d'eau potable avec Brasparts, aménagement d'une piste et d'une réserve d'eau contre les incendies, finalisation de la place aux foires, inventaire du bocage et des zones humides dans le but de les protéger, réalisation d'études pour l'amélioration de la salle des fêtes et du gîte, etc.

Monts d'Arrée Communauté a pris la compétence eau-assainissement au 1er janvier, c'est-à-dire que c'est désormais la communauté de communes qui gère les captages et les réseaux. Des recrutements ont eu lieu. Une astreinte s'est mise en place.

La commune de Saint-Rivoal a 100 ans en 2025 ! De nombreuses personnes participent à l'organisation de cet événement. De nombreuses animations sont prévues pour fêter cet anniversaire, qui sont détaillées dans ce journal municipal. Venez nombreux pour fêter ce centenaire !

Pennad-stur ar c'huzul-kêr

■ Poblans ofisiel kumun Sant-Riwal d'ar 1añ a viz Genver 2025 eo 220 den. Dont a ra ar sifr-mañ eus niveridigezh 2022.

Hervez an INSEE e oa bet 34 den ouzhpenn etre 2016 ha 2022, da lavaret eo ur c'hresk eus 18.3% e-douk an amzer-se. Donedigezh vat d'ar re nevez erruet !

Posupl e vefe deomp degemer kalz muioc'h a dud ma vefe tachenoù adeiladiñ da werzhañ pe tiez da feurmiñ pe da werzhañ. Kalz tud a zo o klask dont da vevañ e Sant-Riwal met dister eo ar c'hinnigoù. E 2021 e oa 173 lojeiz er barrez, 45 eilannez en o zouez (26%) ha 22 lojeiz goullo (13%). Tost da 40% n'int ket annezioù pennañ ! C'hoant bras hon eus gallout sikour tud d'en em staliañ, o nevesaat tiez pe o prenañ tachenoù adeiladiñ. M'emaoc'h e soñj gwerzhañ, deuit e darempred ganeomp. Evit mirout ar skol war an hirdermen hon eus ezhom e teufe familhoù nevez d'en em staliañ.

Krouet eo bet dija ul lojeiz berrbad er presbital kozh m'eo bet degemeret ur stajiad hag ur goprad ennañ. Kazi echu eo nevesadur an ti a zo e Ru Ti Penneg hag e vo feurmet a-benn nebeut. Lakaet e vo e gwerzh ivez un ti a zo a-dreñv d'an ti-kêr da vezañ annez pennañ.

Labourioù a bep seurt a zo bet graet e 2024 : ul leurenn c'hoari evit ar vugale, kempenn darn eus hentoù ar gumun, lakaat ar plakennoù anvioù ru, hadañ geot er vered...

Raktresoù all ez eus evit 2025 : lodenn gentañ terkadur ar vourc'h a zo bet asantet gant servijoù ar stad, dresañ an iliz-parrez, etrekennaskadur hor rouedad dour gant hini Brasparzh, ober ur roudenn hag ur mirlec'h dour a-enep d'an tanoù-gwall, echuiñ labourioù Plas ar Foar, sevel renabl ar c'hleuzioù hag an tachenoù gleb evit gwareziñ anezho, lakaat sevel studioù evit kempenn ha gwellaat Sal ar festoù hag ar bod.

Adalek ar c'hentañ a viz Genver en deus sammet Menez Are Kumuniezh karg an dour, hi an hini eo a ra war-dro an añchadurioù hag ar rouedadoù. Gopret ez eus bet tud hag ur rediezh a zo bet krouet.

100 vloaz kumun Sant-Riwal e vo e 2025 ! Kalz tud a gemer perzh evit lidañ an darvoud-mañ. A bep seurt abadennoù a vo savet evit lidañ an deiz-ha-bloaz-mañ. Roll an ebatoù a zo e-barzh ar gelaouenn-mañ. Deuit niverus da lidañ hor c'hant vloaz !!!

Sommaire . Taolenn

Projets.....	4
Ecole.....	19
Actualités.....	22
Actualités du territoire.....	24
Associations.....	26
Agenda.....	32

Défense contre les incendies

■ Suite aux incendies qui ont fortement touché les massifs de landes et de forêts des Monts d'Arrée en 2022, un plan d'action coordonné par le Département et la Préfecture du Finistère a permis de mettre en œuvre des actions pour restaurer les dommages, prévenir les incendies et valoriser les Monts d'Arrée.

Concernant la prévention des incendies, l'État a commandé une étude à visée opérationnelle, réalisée par l'Office national des forêts dans le cadre de la mission d'intérêt général DFCI. Cette étude, livrée en juillet 2024, a défini des priorités d'aménagement et d'équipements à installer dans les Monts d'Arrée en vue de réduire sa vulnérabilité au risque d'incendie.

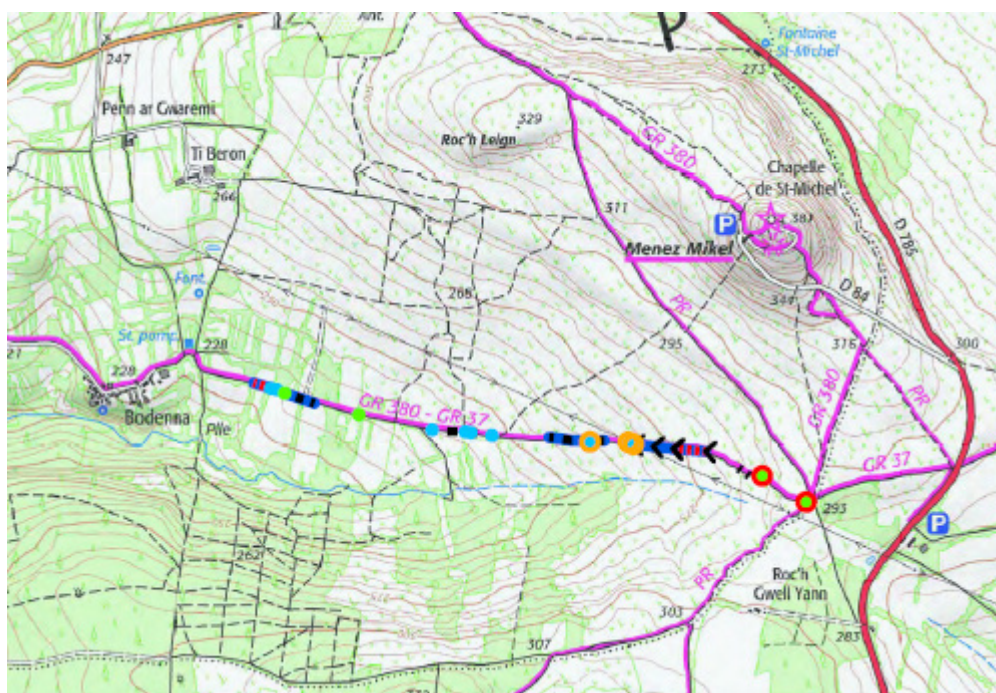
■ Etudes menées sur Saint-Rivoal

Sur la commune de Saint-Rivoal, l'étude préconise la réalisation de travaux pour restaurer des chemins ruraux et aménager un point d'eau DFCI. Suite aux différentes sollicitations et échanges, notamment en Comité de pilotage Monts d'Arrée,

la Commune de Saint-Rivoal a souhaité réaliser, en maîtrise d'ouvrage communale, un certain nombre de ces travaux prioritaires, permettant de faciliter l'accès et l'intervention des services de secours incendie.

Les travaux et les installations ont été précisés lors de rencontres de terrain et conçus en partenariat avec le réseau d'assistance technique DFCI qui s'est constitué dans le Finistère. Ce réseau, qui vise à apporter une assistance technique aux collectivités maîtres d'ouvrage dans la déclinaison de l'étude réalisée par l'ONF en 2024, est composé de représentants du Parc naturel régional d'Armorique, du Département du Finistère, de la DDTM, de l'ONF et du SDIS 29.

Ces travaux portent sur deux points : la requalification d'un chemin rural (entre Bodenna et la RD785), dégradé du fait d'importants écoulements d'eau en provenance de la Montagne Saint-Michel et la restauration du point d'eau sur le Rivoal, près de l'atelier municipal (route de Brasparts). Le barrage qui permettait de constituer une réserve d'eau sera remplacé



- Gestion de l'eau
- Gestion de l'eau par busage
- Décapage de la lande
- Dérasement de talus
- Gestion de l'eau
- Reprise de voirie
- Reprise de fossé
- >> Dérasement de talus

par l'acquisition d'une réserve d'eau mobile. Ces travaux permettront également de restaurer la continuité écologique du cours d'eau.

Ils seront réalisés après l'obtention des autorisations administratives nécessaires, au titre du site inscrit, de Natura 2000 ou de la loi sur l'eau et feront l'objet de demandes de financement. La Commune de Saint-Rivoal est maître d'ouvrage des travaux envisagés sur la partie Ouest du chemin rural. Dans sa partie Est, l'itinéraire retenu emprunte une parcelle appartenant au Département du Finistère qui assurera la réalisation des travaux d'aménagement. La maîtrise d'ouvrage des études environnementales est assurée par le Parc naturel régional d'Armorique.

■ Description des travaux

Secteur Bodenna vers RD 785

Les travaux visent à permettre la circulation en sécurité pour les véhicules du SDIS (GIFF) sur le chemin rural, entre le hameau de Bodenna et la RD 785 en face de la route qui mène à Ti Blaise sur Brasparts (linéaire d'environ 2,5 km). Ce chemin, support du GR380 et du GR37, est en

effet largement dégradé par les écoulements d'eau. Les travaux seront réalisés dans l'emprise actuelle du chemin. Des traversées du chemin seront nécessaires pour connecter les eaux de ruissellement au réseau de fossés existant. La réfection de chemin intégrera également une zone de croisement-retournement non empierrée.

Point d'eau sur le Rivoal

Par le passé, un seuil béton muni de batardeau a été aménagé sur le ruisseau Le Rivoal, à proximité de la RD30, aux abords de la route menant au village de Lost ar C'hoad. Ce seuil a été affouillé par le cours d'eau et n'est plus fonctionnel. Il crée un obstacle dans le lit mineur du cours d'eau.

Afin de préserver un point d'eau opérationnel sur ce site, en lien avec les orientations de l'étude DFCI de l'ONF, il est proposé de supprimer le seuil béton inopérant et de procéder à l'acquisition d'un barrage souple auto-bloquant. Ce barrage pliant sera remis aux abords du point d'eau, au niveau du local technique de la Commune. Il pourra être utilisé facilement lors d'incendies ou de manœuvres.

Inventaire des zones humides

■ Dans le cadre de la démarche d'inventaire pilotée par l'EPAGA (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Aulne), à la demande de la commune de Saint-Rivoal, les expertises menées par le bureau d'études CPE35 ont permis d'établir la cartographie provisoire des zones humides de la commune. Conformément à la démarche de concertation validée par la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE

de l'Aulne, cette cartographie a été soumise à une consultation publique du 16 septembre au 18 octobre 2024. L'ensemble des éléments cartographiques produits par le bureau d'études était consultable en mairie et un registre permettait à chacun d'y formuler ses éventuelles observations. Une personne a fait deux remarques. A l'issue de cette consultation, ces observations ont été prises en compte par le comité de

suivi technique communal qui a effectué une visite sur le terrain pour vérifier le respect des critères d'identification des zones humides, définis par les arrêtés interministériels du 24 juin 2008 et du 1er octobre 2009. Suite à cette visite, des corrections ont été apportées à la cartographie et les résultats de l'inventaire ont été validés par le conseil Municipal début avril.

Inventaire du bocage

■ **Le Conseil Municipal a décidé en 2023, en lien avec le Parc naturel régional d'Armorique (PNRA), de réaliser un inventaire du bocage sur la commune.**

En effet, le réseau de talus (et de chemins creux) présent sur la commune constitue un patrimoine précieux, tant au niveau environnemental qu'au niveau du cadre de vie. Ce réseau constitue également un atout en ce qui concerne la ressource en eau, en filtrant les eaux de ruissellement et en limitant l'érosion des sols. L'objectif de cet inventaire est d'obtenir à l'issue de ce travail une carte précise des haies et des talus de la commune dans le but de préserver le bocage.

Une première réunion s'est donc tenue afin de constituer un groupe de travail portant sur cet inventaire. Plusieurs structures étaient présentes : des élus de la commune, le PNRA, la société de chasse de Saint-Rivoal, l'ONF, la fédération de pêche du Finistère, l'EPAGA, des associations environnementales : Eaux et rivières de Bretagne, Bretagne vivante, club CPN de Saint-Rivoal (Connaître et protéger la nature), un technicien du programme Breizh Bocage, une technicienne du réseau trame verte et bleue

Première étape : Présentation du projet au public

Une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes le 17 Février 2024 afin de faire connaître la démarche engagée. Ce travail étant mené en lien avec le PNRA, deux agents sont venus présenter les enjeux et les atouts de ce maillage bocager. A la fin de cette réunion, une sortie sur le terrain a permis d'étudier plus en détail ces milieux et d'échanger sur les différentes typologies.

2^{ème} étape : Consultation publique et vérification

Le PNRA a réalisé un plan du maillage bocager à partir de photos aériennes. Ces plans ont ensuite été consultables en mairie pendant plusieurs semaines. Quelques personnes ont amendé le

document. Celui-ci se voulait être un support participatif. Cependant, ce plan tiré de photos aériennes n'est pas totalement exhaustif et des contrôles sur le terrain sont donc nécessaires. Plusieurs personnes se sont donc rendus sur le terrain afin d'être le plus précis possible sur la description du maillage bocager présent.

3^{ème} étape : Finalisation et validation

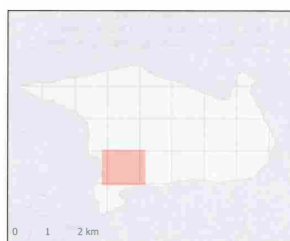
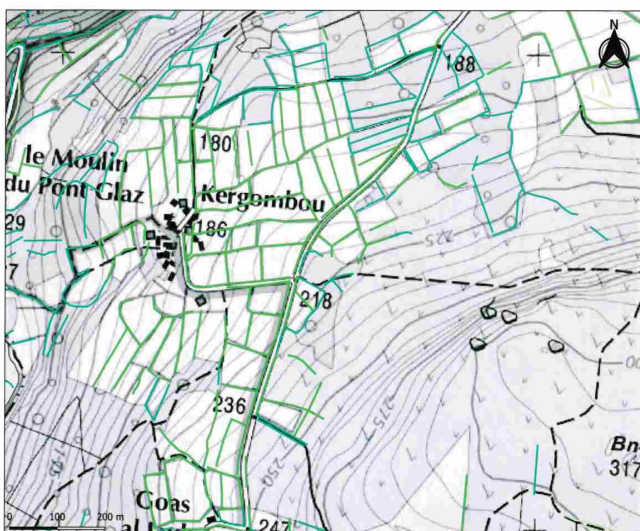
Le document est aujourd'hui finalisé. La mairie va donc le transmettre au PNRA et aux services de l'Etat afin que ceux-ci en prennent lecture. Il sera également soumis au conseil municipal pour avis. Une fois que l'inventaire sera validé, tout projet d'arasement de talus ou de suppression de haie devra être soumis à l'avis de la mairie.

Inventaire du bocage (2020)

Inventaire et protection du bocage sur la commune de Saint-Rivoal



Haies et talus - carte 13/33



- Référentiel bocager régional (2020)
- Haies_talus_2021 (ajout PNRA à la numérisation)
- haies_talus_1950 (numérisation PNRA, photos 1950)

Aménagement de l'aire de camping-cars

■ Avec 13 autres collectivités bretonnes, la commune de Saint-Rivoal a été lauréate de l'appel à projets «Concevoir et aménager une aire d'accueil et/ou de services pour camping-caristes et vanlifers fonctionnelle, singulière qui tient compte de l'identité du territoire et qui répond de façon exemplaire aux enjeux des transitions» porté par la Destination touristique Cœur de Bretagne et financé par la région Bretagne.



L'objectif de cet appel à projets est de renforcer l'identité du territoire et d'améliorer l'accueil des campings-caristes et vanlifers tout en conciliant préservation de l'environnement, développement économique et cohésion sociale.

Cet appel à projets est une expérimentation décomposée en deux phases :

- Phase 1 : Accompagnement à la conception de l'aménagement du site par un groupement composé du Cabinet d'architecture Nathalie Lespiaucq et de FiConseils. Cette mission d'accompagnement est facturée par la Destination Cœur de Bretagne à hauteur de 6 288 € TTC. Elle est financée à 50% par la Destination Cœur de Bretagne et à 50 % par la commune.
- Phase 2 : Réalisation des travaux de l'aire de stationnement et/ou de services selon les préconisations issues de l'accompagnement. Des subventions sont prévues par la Région Bretagne.

Après plusieurs réunions de travail, la phase 1 d'accompagnement s'est achevée le 7 février 2025 par la remise de l'étude finalisée. Le projet propose une organisation spatiale en 3 secteurs :

- Une aire de vidange et d'accueil des camping-cars de 12 emplacements matérialisés et d'une aire de vidange assez proche de l'emplacement actuel.
- Un espace de campement pour accueillir des tentes.

Création de places de stationnement

Le troisième espace est une aire de stationnement pour véhicules légers d'une capacité d'une trentaine de véhicules en réalisant un aménagement a minima. La création de cet espace de stationnement va permettre d'augmenter le nombre de places disponibles dans le bourg, en compensation de la réduction des places liée à l'aménagement du bourg. Ce parking sera fléché pour les visiteurs.

Cette proposition faite par l'architecte est encore en cours de réflexion au sein du conseil municipal.

Requalification des espaces publics du bourg

■ La municipalité, avec l'aide de la maîtrise d'œuvre Onesime et Oxia, a poursuivi son travail d'études et de réflexions dans l'optique de requalifier les espaces publics du bourg. Au début de l'année 2024, nous avons proposé plusieurs animations publiques où les habitants ont pu venir échanger avec la maîtrise d'œuvre et les élus sur ce projet. Des animations dans l'école ont également eu lieu avec les enfants. Des tests « grandeur nature » sur le terrain, avec des tracteurs remorques d'agriculteurs ont été effectués afin de mesurer les girations dans les carrefours. Des caméras ont également été passées dans les canalisations d'eau pluviale. Il y a une canalisation (forme d'aqueduc) qui est en mauvais état, un peu plus bas que l'auberge.

A partir de cette concertation et de ces diagnostics, les études ont abouti à l'élaboration d'une demande de permis d'aménager (similaire à une demande de permis de construire pour les bâtiments) qui a été déposé l'été dernier auprès des services de l'État. Après 4 mois d'instruction, la mairie a reçu en décembre une réponse favorable des services de l'État, dont celui de l'architecte des bâtiments de France. Ce permis d'aménager répond aux objectifs fixés précédemment : comment rendre les espaces publics du bourg plus agréables, plus adaptés aux usages d'aujourd'hui tout en respectant leur identité forte, comment les faire évoluer à coût limité ?

Un aménagement simple et sobre

De manière générale, l'aménagement actuel de l'espace public a été réalisé en cohérence avec le caractère architectural et paysager de la commune : murets en pierre, simplicité des matériaux de sol, etc. Les aménagements à venir

entendent prolonger ce caractère de bourg rural en évitant les solutions routières et trop urbaines. Le projet ne vise pas un réaménagement total des espaces publics, mais propose des interventions fines et ponctuelles, sans tout révolutionner mais en permettant de faire évoluer les usages. Il s'agit à travers le dessin des aménagements et le choix des matériaux (naturels, teintes claires) et des mobiliers (bois, métal), de conserver le caractère simple et sobre de l'espace public en préservant l'authenticité des lieux.

Faire ralentir les voitures et sécuriser les déplacements

L'enjeu majeur identifié par les élus est l'apaisement de la circulation. Le bourg est structuré par deux routes départementales : la RD30 (axe nord-sud) et la RD 42 (axe est-ouest) qui convergent vers la place de la Mairie ; le trafic y est faible mais le passage de certains véhicules à vitesse élevée génère un sentiment d'insécurité. Le projet vise ainsi à faire ralentir les véhicules :

- Aux entrées de bourg par la mise en place de dispositifs de type écluses (passage alterné) ;
- Dans le centre en redessinant la voirie au niveau des carrefours aujourd'hui largement sur-dimensionnés ;
- La création d'une zone de rencontre dans le centre (20kms/h).

En parallèle, le projet vise à clarifier et améliorer les espaces dédiés aux piétons et cycles : mise au norme des trottoirs (1,50m), marquage des traversées piétonnes

Valoriser la place de la Mairie, redonner un espace aux piétons devant l'école

La place principale de Saint-Rivoal est constituée d'un espace largement ouvert, minéral, qui remplit principalement une fonction de parking. La vue majestueuse vers l'église et, au second plan, le Roc'h ar Garreg marque fortement cet espace. Le projet prévoit de conserver l'ouverture paysagère et cette simplicité, tout en faisant évoluer l'espace pour répondre aux besoins d'aujourd'hui :

- réorganiser les stationnements pour optimiser l'usage de la place devant la mairie, conserver un espace qui peut accueillir des événements ;
- créer un parvis à l'école, lieu de vie et espace piétonnier apaisé.

Désimperméabiliser et valoriser l'espace public

L'aménagement doit aussi répondre aux enjeux actuels du changement climatique à travers une végétalisation et une désimperméabilisation du sol du centre-bourg, aujourd'hui très minéral. Le projet propose la création d'espaces plantés (décroustement de l'enrobé existant) et la mise en valeur du bâti ancien par une mise en recul de la voiture et le fleurissement des pieds de murs. Les formes sont simples et les essences choisies

adaptées de manière à nécessiter peu d'entretien. Le projet travaille aussi au réemploi de matériaux disponibles sur la commune (bois, pierres de schiste...).

Calendrier

Le projet va être réalisé en deux phases. La priorité est la sécurisation du bourg : faire ralentir les voitures et donner plus de place aux piétons et aux vélos. La première phase de chantier concernera l'axe Brasparts-Sizun (D30), l'aménagement de la place devant l'école, la zone de rencontre, les 2 carrefours avec la D42 et le STOP ou le cédez le passage sur D42. La 2ème phase de chantier concernera la D42 et l'aménagement de la place devant la mairie.

Le planning du projet est le suivant :

- La consultation des entreprises de travaux (marchés publics) va se dérouler en avril.
- Les travaux vont commencer par les reprises des réseaux d'eau, si possible avant l'été
- Les travaux d'aménagement débuteront en septembre 2025



Randonnée et amélioration du gîte municipal

■ Création d'un circuit d'itinérance

Les Monts d'Arrée sont de plus en plus prisés par les randonneurs. De nombreux circuits de randonnée (PR, GR, Voie Verte...) jalonnent ce territoire, pour tous les niveaux et tous les types de randonneurs (pédestres, équestres, VTT, trailers). Ces randonneurs pratiquent la randonnée en étoile ou l'itinérance pédestre. Actuellement, un projet d'itinérance multi-partenarial sur les Monts d'Arrée (Kalon Menez Are) est en cours. Ce projet, initié par le Parc naturel régional d'Armorique, vise à la création et au développement d'un circuit d'itinérance pédestre d'environ 100 kilomètres, déclinables en petites boucles et réalisable en 3 à 5 jours.

■ Etude sur le gîte municipal

Pour accompagner ce projet de circuit d'itinérance et compte tenu de l'essor des pratiques de pleine nature dans les Monts d'Arrée, il convient de proposer une offre d'hébergements adaptés aux randonneurs en adaptant l'offre existante dans la perspective de répondre aux attentes des clientèles actuelles.

C'est pourquoi Monts d'Arrée Communauté a financé une étude de préfiguration pour l'amélioration et le développement d'hébergements touristiques publics accueillant des clientèles en itinérance dans les Monts d'Arrée, sur les communes de Botmeur et de Saint-Rivoal.

L'étude concerne quatre sites situés sur deux communes, Saint-Rivoal et Botmeur :

- Le gîte d'étape communal, propriété de la commune Saint-Rivoal
- Le gîte d'étape communal, propriété de la commune de Botmeur

- Le camping municipal ou aire à camper, propriété de la commune de Botmeur
- Les chalets (5) en bois situés sur le camping de Botmeur, propriété de Monts d'Arrée Communauté

Les Objectifs de l'étude sont les suivants :

- Fournir une analyse complète de l'existant via un diagnostic bâtimentaire et une analyse fonctionnelle de chaque équipement (Analyse technique, structurel, énergétique, réglementaire et mise en évidence des perspectives et attentes de la clientèle touristique)
- À partir de ce diagnostic et de ses enjeux, proposer des orientations programmatiques pour ces 4 hébergements : proposer des scénarios de modernisation de l'offre

Concernant le gîte de Saint-Rivoal, le diagnostic précise que le bâtiment n'est pas performant compte tenu de l'absence d'isolation de l'enveloppe et du système de chauffage électrique. Les défauts d'isolation et de ventilation génèrent le développement de moisissures à l'intérieur du gîte. Bien que correctement entretenu, le second œuvre est vieillissant et nécessite un rafraîchissement. De même pour les salles d'eau et sanitaires. Les menuiseries extérieures double vitrage en bois, peinture et joints sont dégradés et peu performantes. Certaines menuiseries présentent un état de dégradation avancée du châssis bois. L'espace extérieur est restreint : il n'y a ni jardin ni terrasse extérieure. Enfin, il manque un espace buanderie distinct d'un espace stockage du bois.

L'étude conclue que c'est un gîte d'étape qui bénéficie d'une situation privilégiée et présente globalement les caractéristiques d'infrastructures

attendues pour un gîte d'étape mais présente un état très vieillissant. De ce fait, une montée en qualité est nécessaire pour répondre aux attentes de plus en plus exigeantes des clientèles notamment dans le cadre de la création d'un nouveau circuit avec :

- Une amélioration bâtementaire
- Un design harmonieux qui reflète l'identité du territoire
- Une offre de services, simples à mettre en place, et nécessaire aux randonneurs
- À terme, et dans une vision optimale, une extension des espaces extérieurs.

■ Audit énergétique du gîte et de la salle polyvalente

Parallèlement à l'étude sur le gîte, la municipalité va lancer un audit énergétique du gîte et de la salle polyvalente, en lien avec l'Agence Locale de L'Energie et du climat du Centre Ouest Bretagne (ALECOB). A partir de cet audit, la commune pourra ensuite déterminer les axes d'amélioration énergétique de ces bâtiments : isolation, changement des menuiseries, modification du mode de chauffage, ...

En attendant le résultat de cet audit, nous avons décidé de remplacer la porte d'entrée de la salle polyvalente car elle est très dégradée.

Repas des anciens



Le traditionnel repas des anciens offert par la commune et le Centre communal d'action sociale (CCAS) s'est déroulé le dimanche 8 décembre 2024 à Ty Reuz. Les convives se sont régalés lors d'un bon repas et ont eu droit à un paquet de chocolat et à une carte de voeux faite par les enfants. Le repas n'était pour une fois pas suivi par une séance de jeu de dominos, faute de participants.



Restauration de l'église

■ Travaux réalisés et à venir

Des travaux ont été réalisés sur l'église. Le mouton des cloches a été changé (Pièce de bois en chêne destinée à accrocher la cloche et à assurer la mise en volée, suivant un axe de basculement) par l'entreprise Bodet. Des travaux de mise aux normes de l'électricité ont également été effectués pour assurer la sécurité des lieux (nouveau tableau électrique, nouveaux câbles, etc.).

D'autres travaux sont nécessaires pour restaurer l'église. En effet, l'étanchéité de la façade principale et du clocher est à revoir. Les joints doivent être refaits pour assurer l'intégrité structurelle du bâtiment et l'étanchéité du clocher doit être amélioré. Ces travaux d'étanchéité vont commencer au printemps. La porte d'entrée doit également être remplacée pour garantir une étanchéité optimale.

■ Appel aux dons

Le projet de restauration de l'église est essentiel pour préserver ce patrimoine historique et religieux. Ces travaux ont un coût important. C'est pourquoi la commune s'est rapprochée de la fondation du patrimoine qui aide les propriétaires qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, à trouver des financements publics et privés pour restaurer le patrimoine historique et culturel. La Fondation du patrimoine mobilise toutes celles et tous ceux qui veulent aider le patrimoine rural et non protégé grâce à des aides de la Fondation elle-même, mais aussi par un appel aux dons, mécénats, etc.

L'association Leur Ar C'horneg avait initié la démarche de dons en donnant le solde de son compte, lors de la dissolution de l'association. Depuis, 23 autres donateurs ont permis d'atteindre la somme de 12 944 €. Mais ce n'est pas encore suffisant. Si vous pouvez faire un don

ou diffuser cette information autour de vous, la commune vous en remercie. Un don permet de bénéficier de 75% de déduction pour l'impôt sur le revenu.

Si vous souhaitez de plus amples informations, vous pouvez aller sur la page internet de l'église de Saint-Rivoal, sur le site de la Fondation : <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-saint-rivoal/100627>



FONDATION DU PATRIMOINE Aidez-nous à restaurer l'église Saint-Rivoal

Faites un don !
www.fondation-patrimoine.org




Raccordement en eau potable

■ La commune de Saint-Rivoal a connu une pénurie d'eau en fin d'été 2022. La ressource de la commune voisine de Brasparts est estimée suffisante pour permettre un secours de la commune de Saint-Rivoal en cas de nouvelle pénurie (études SBEA et Eau du Ponant), via la station de production d'eau de Traon Huel.

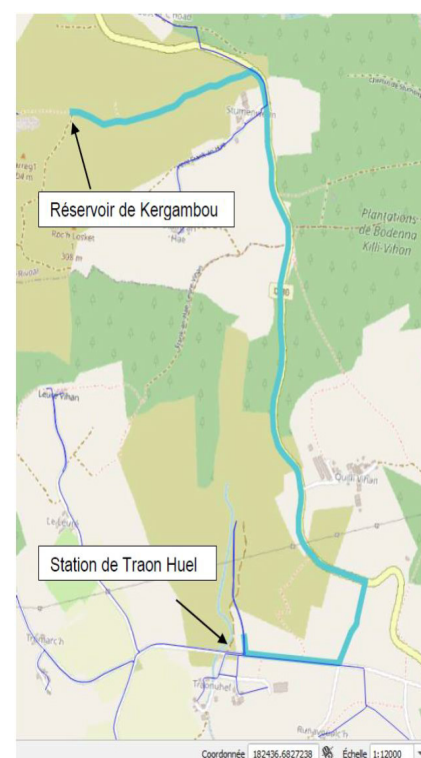
3 scénarii de tracés ont été étudiés pour construire une sécurisation et acheminer l'eau de Traon Huel à Kergombou. Quel que soit le scénario, des contraintes ont été identifiées, impactant à la fois la technicité des travaux et le coût de l'opération : linéaire et dénivelé conséquents (environ 4 km à poser pour 100 m de dénivelé), transfert d'eau brute ou d'eau traitée, pas de route en continue, difficulté d'accès pour les engins, passage nécessaire par des chemins forestiers, dont

passage par la zone Natura 2000 SIC des Monts d'Arrée Centre et Est.

Après divers échanges et de comparaisons des scénarii, un scénario a été retenu. Il s'agit du transfert du captage d'eau brute de Traon Huel au captage d'eau brute de Kergombou qui emprunte la route départementale D30. Ce scénario offre la possibilité pour la commune de Brasparts d'inclure dans le projet la pose d'une conduite pour la future desserte du village de Quilli Vihan, qui n'est actuellement pas raccordée à l'eau potable.

Monts d'Arrée Communauté ayant pris la compétence « eau potable » au 1^{er} janvier 2025, c'est la communauté de communes qui va assurer la maîtrise d'ouvrage de ce projet et suivre le chantier qui démarrera au cours de l'année 2025.

C'est également la communauté de communes qui va financer ces travaux avec des aides financières de l'Etat et du Département.



Communication

■ Pour les personnes non encore connectées, vous pouvez télécharger l'application Illiwap sur votre téléphone ou sur votre ordinateur. Cette application offre la possibilité d'avoir des informations sur les actualités du territoire : travaux, événements festifs, etc. Illiwap étant développé sur l'ensemble de Monts d'Arrée Communauté, vous pouvez aussi recevoir

des informations sur les communes voisines : Brasparts, Botmeur, Lopérec, ...

Le site internet réalisé avec Illiwap n'est pas une réussite. On va travailler avec un autre prestataire pour créer un site internet plus attractif et fonctionnel. La parution du journal municipal sera plus fréquente. On en éditera un autre avant l'été.

Augmentation de l'offre de logements

La Municipalité a souhaité accroître l'offre de logement sur la commune. Deux bâtiments ont été rénovés pour créer deux logements et deux maisons sont à vendre.

Rénovation de logements

■ La rénovation de l'ancien presbytère

La rénovation d'une partie du presbytère a été inaugurée en mai 2024. Ces travaux ont été réalisés avec des matériaux biosourcés et avec des artisans locaux : isolation, menuiseries, électricité, plomberie, peinture... Ce logement est destiné à de la location temporaire pour des personnes de passage (stagiaires, salariés détachés etc..) ou des personnes en situation d'urgence (violence familiale, tempête ou incendie etc.). Un étudiant stagiaire à l'écomusée et un ouvrier travaillant temporairement dans notre secteur géographique ont déjà occupé le logement. D'autres locataires vont prochainement occuper ce logement, dont l'association « et meutes » du 4 avril au 1^{er} juin 2025.

AVANT



APRÈS



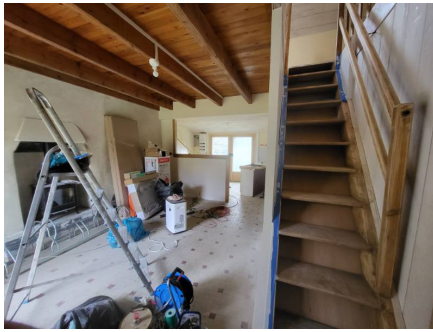
■ Rénovation de la maison Ti Pennec

La rénovation de cette petite maison située dans la rue Hent Ti Pennec se poursuit. Une ouverture a été faite, l'aménagement intérieur est presque terminé. A ce jour, il reste encore l'isolation par l'extérieur à réaliser ainsi que des finitions. Il devrait être terminé en mai-juin 2025. Ce logement est destinée à la location permanente. Avant sa mise en location, il reste encore à définir les critères d'attribution, ainsi que le montant du loyer.

AVANT



APRÈS



Vente de maisons

La Mairie vend deux bâtiments pour créer des résidences principales. Les personnes intéressées par l'achat peuvent se rapprocher de la mairie afin de se porter candidates. Une attention sera portée aux porteurs de projets vivants déjà sur le territoire et qui souhaitent acquérir leur habitation principale.

Crèche à vendre pour créer un logement

La mairie vend une ancienne crèche située à l'entrée de la rue Hent Ti Penne. Il s'agit d'une ancienne longère de 78m² dont le toit a été refait. Ce bâtiment est proposé à la vente pour un prix de 35 000 €.



Maison à vendre

La mairie vend une maison située derrière la mairie, au prix de 88 000 €. Il s'agit d'une maison de 101m².





Intérieur de la maison.

Aménagement du cimetière

■ L'engazonnement du cimetière a été fait. Il reste à regarnir certaines zones. Un chantier collectif a été organisé en octobre pour désherber l'allée principale et enlever les adventices.

Les membres de la commission sont allés à l'atelier de Monsieur Bouarka, tailleur de pierres de Huelgoat pour voir les pièces en granit qui serviront à construire le columbarium et le jardin du souvenir. Ils seront installés avant l'été.



Chantier collectif



■ La municipalité de Saint-Rivoal et le Comité Départemental de Tourisme Equestre 29 ont organisé un chantier collectif de nettoyage des sentiers, le samedi 15 mars. 45 bénévoles ont répondu présents, dont beaucoup de cavaliers provenant de tout le Finistère, des membres du club de VTT de Sizun, des habitants et des élus de Saint-Rivoal.

6 équipes ont été réparties sur l'ensemble de la commune, composées de personnes avec des tronçonneuses et d'autres qui débarrassaient les branches. Le chantier a permis de nettoyer et de rouvrir 6,5 km de chemins. Le chantier s'est terminé dans la bonne humeur à la salle polyvalente autour

d'un bon casse-croûte composé de produits locaux. Les bénévoles ont pu faire connaissance et échanger et étaient partants pour renouveler ce type de chantier l'année prochaine.



Noms de rues

■ La plupart des plaques avec les noms de rues ont été posées dans le bourg. Il reste encore quelques plaques à installer, notamment celles qui sont attachées à des poteaux. Concernant les plaques pour les numéros de maisons, la mairie commande la totalité des numéros attribués (uniquement les habitations). On vous informera quand vous pourrez venir les retirer en mairie.



Travaux sur les routes communales

■ Des travaux de voirie ont été effectués fin 2024. Le revêtement de la route de Roquinac'h a été entièrement refait, de la route départementale jusqu'à la fin du village, ainsi qu'une partie de la rue Karrant Park Doureg. Enfin, des traversées de route qui avaient été dégradées lors de précédents travaux ont été refaits sur la route de Gwaremi.

Par ailleurs, la ligne électrique aérienne qui raccordait le village de Meilh An Traon en électricité était fragile et subissait de nombreuses coupures. Une nouvelle ligne a été créée depuis le village de Pont Ar Varn. Celle-ci est désormais souterraine afin de réduire les risques de coupure.



AVANT



APRÈS

Finalisation de l'aire de jeux pour enfants

■ L'aire de jeux située un peu plus bas que la salle des fêtes a été finalisée par la mise en place d'une clôture en ganivelle munie d'un portail d'accès. Cette séparation entre l'aire de jeux (balançoire, toboggan, tyrolienne) et le parking a été rendue obligatoire par une nouvelle loi de 2024. La tyrolienne a été installée, ce qui fait le bonheur des petits et des grands. Beaucoup d'enfants utilisent ces jeux. La commune a bénéficié de subventions de l'ETAT, de la Région et du Département.



Une nouvelle cuisinière à la cantine de l'école

■ L'école a la chance d'avoir remplacé un cordon bleu... par un autre cordon bleu. Cette année, un changement dans l'équipe, mais une continuité dans les projets.

Karine Hamon, qui a concocté une délicieuse cuisine au goût des enfants depuis de nombreuses années, a souhaité s'investir dans une nouvelle voie professionnelle. Elle a laissé la place à Valérie Faye Pujol depuis fin août 2024 pour un contrat de 6 mois renouvelable.



Bienvenue à Valérie !

Nous tenons à remercier Karine pour l'engagement dont elle a fait preuve tout au long de sa mission.

Le poste de cantinière nécessite de nombreuses compétences :

- Respect strict de l'hygiène alimentaire dans le cadre du plan de maîtrise sanitaire HACCP.
- Gérer les approvisionnements avec la contrainte des petites quantités et la logistique de transport.
- Maîtriser les valeurs nutritionnelles et assurer une grille de menus hebdomadaire équilibrée.
- S'adapter aux aléas du quotidien.
- Se mettre en conformité avec les nouvelles mesures des lois « Egalim » et « Climat et résilience ».
- Assurer le bon fonctionnement du repas avec les enfants et Liliane, l'ATSEM.

Toutes ces missions requièrent des connaissances, et Karine a pu se former dans ces divers domaines lors de formations spécialisées.

Valérie a repris le fonctionnement en place :

> Un repas quatre midi par semaine avec entrée, plat et dessert.

> Respect de la loi Egalim 2024 et la loi Climat et résilience qui instaurent :

- 60% de produits durables et de qualité (100% à la cantine)

- Mise en œuvre de menus végétariens (un repas viande, un repas poisson et deux repas végétariens – œufs ou légumineuses- par semaine)
- Qualité nutritionnelle
- Lutte contre le gaspillage : jaugeage des quantités chaque jour en fonction des élèves présents, utilisation de la cellule de refroidissement pour pouvoir réutiliser les restes.
- Plus aucune bouteille d'eau en plastique...

Valérie a sélectionné et rencontré certains producteurs et fournisseurs pour conforter les approvisionnements biologiques et locaux.

Pour les légumes de garde, elle s'approvisionne au jardin maraîcher de l'école. La culture de la parcelle est poursuivie grâce à l'assiduité de John Reynolds et des parents d'élèves. Les enfants poursuivent eux aussi leur apprentissage du vivant, en allant récolter à la demande les légumes nécessaires au repas du jour ou du lendemain, accompagnés de Liliane et Hélène ou d'Olier.

Lors du repas de Noël, les enfants, joyeux, se sont exprimés sur le repas : « j'aime manger à la cantine car c'est toujours bon ! », « La chance, c'est qu'il y a du rab ! »

Effectivement, savourons la chance d'avoir réussi à préserver une cantine de qualité dans notre école communale !

Une Aire Terrestre Éducative à l'école

■ En décembre et janvier, les élèves de l'école sont partis à la découverte de deux sites naturels pour élire celui qui deviendra leur aire éducative : un dispositif qui vise à sensibiliser les écoliers à l'écocitoyenneté.

Visite du premier site : une parcelle de landes

Le mardi 17 décembre 2024 au matin, en classe, les élèves ont découvert le dispositif des aires éducatives : des zones de petite taille, marines ou terrestres, à la fois terrains d'exploration et d'apprentissage, que les enfants s'approprient et gèrent de manière participative, suivant des principes définis par une charte. Le Parc d'Armorique accompagne les écoles de son territoire dans la mise en place de ces projets pédagogiques qui mettent les élèves au cœur du processus de découverte et de décision, les rendant ainsi acteurs à part entière des transitions écologiques.

À partir de différentes cartes (carte topographique et vue aérienne), les élèves ont ensuite repéré les deux sites naturels qui leur sont proposés pour leur Aire Terrestre Éducative. Ils ont notamment pu visualiser où ces espaces se situent par rapport à l'école, à quelle distance exacte, ainsi que les chemins permettant d'y accéder.

Après le déjeuner, les élèves et les équipes du Parc ont pris la direction du premier site, une parcelle de lande située près de la rivière, en contrebas de l'écomusée, accompagnés de Laurent Rannou. Chronomètre en main, les écoliers ont calculé le temps de trajet nécessaire pour s'y rendre.



Munis d'un livret, les CE-CM ont fait une première découverte en explorant le site en autonomie pour noter ce qu'ils voyaient, entendaient, sentaient, touchaient. Ils ont également noté les points positifs et négatifs du site, avant de dessiner leurs observations et d'écrire les questions qu'ils se posaient :

« A qui appartient la parcelle, la rivière ?, Quelles en sont les limites exactes ? A-t-on le droit de couper des arbres ? Pourquoi ne voit-on pas beaucoup d'oiseaux ? »

Pour compléter cette première approche, les équipes du Parc et Laurent Rannou ont présenté les caractéristiques de la lande qui compose la majeure partie du site et invité les élèves à s'interroger sur son état général. Les écoliers ont pu observer les différentes espèces de plantes et leur répartition dans la lande en fonction de la présence d'arbres ou encore de l'humidité du sol. Pourquoi le site semble plus ouvert que les boisements environnants et quels peuvent-être les intérêts d'une lande ouverte pour la végétation et les animaux ? L'occasion de faire le lien avec le projet LIFE Landes d'Armorique porté par le Parc.

Les élèves de Grande Section et CP ont quant à eux participé à une petite chasse au trésor et ont réalisé un dessin au bord de l'eau. Avant de retourner vers l'école, tous les élèves ont réalisé un collage nature avec des éléments naturels glanés sur place.

De retour en classe et pour garder une trace de cette sortie, les élèves ont fait un bilan des informations retenues et exposé ce qu'ils avaient apprécié ou non sur le site.

Visite du deuxième site : une tourbière

Mardi 21 janvier 2025, les élèves sont allés découvrir le second site proposé pour la création de l'ATE : une tourbière près du village de Pont ar Varn.

Comme sur le premier site, les élèves ont pu parcourir la tourbière pour identifier et dessiner les principaux éléments caractérisant la zone : présence d'eau, la flore, les mousses et les sphaignes, le ruisseau voisin, la tourbe bien visible par endroits, etc.



Après avoir débriefé leurs observations, les élèves ont pu cueillir quelques échantillons de plantes et arbustes afin de constituer leur herbier de la tourbière.

Avant de rejoindre la classe, quelques explications complémentaires leur ont été données sur l'histoire du site et notamment l'exploitation de la tourbe par les habitants pour se chauffer et cuisiner. L'après-midi s'est terminée par un bilan de la visite de ce second site en classe.

Quel est le site choisi par les enfants ?

Réunis le 7 février lors du Conseil des élèves pour la Terre, les écoliers ont choisi le site de la tourbière pour créer leur Aire Terrestre Éducative. Ils vont dans les prochaines semaines rechercher à qui appartient ce terrain, consulter le propriétaire pour avoir l'autorisation de se rendre sur site et découvrir plus précisément leur Aire Educative.

Portes ouvertes

■ Les effectifs scolaires sont stables en 2024-2025. La mairie se mobilise avec les parents, les enseignants, le personnel communal et des habitants pour maintenir cette école. Des actions ont été menées pour faire connaître les activités de l'école, comme les portes ouvertes le 5 avril dernier.



Régie eau & assainissement

■ Depuis le 1^{er} janvier 2025, Monts d'Arrée communauté est responsable des services publics de l'eau potable, de l'assainissement collectif & du SPANC à la place des communes.

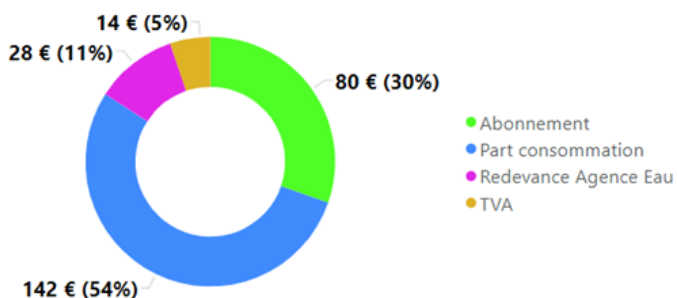
La gestion se fait sous forme d'une régie qui compte 6 agents afin d'assurer la continuité du service public 7j/7.

Les communes déjà engagées dans une délégation continuent d'être gérées par l'opérateur concerné (Syndicat de Kerbalaen pour Loqueffret, Eau du Ponant pour Plouyé, SAUR pour Scignac et SUEZ pour Huelgoat).

Facturation 2025 en deux temps :

- première facture vers mai 2025 (uniquement abonnement)
- deuxième facture vers sept. octobre 2025 (consommation)

Pour une consommation moyenne de **80 m³** des foyers dans les Monts d'Arrée, l'augmentation moyenne de la facture sera de **+ 64 €/an**. Il existe des écarts importants selon les communes.



Selon le principe d'équilibre «l'eau paye l'eau», cette augmentation de prix sert strictement au financement des charges d'exploitation ainsi qu'au plan d'investissement :

- 300 000 € pour la mise à niveau des stations d'épuration
- 700 000 € pour renouveler 1.2 %/an des canalisations d'eau fuyardes
- 500 000 € pour la réhabilitation des réservoirs

- d'eau et usines de production
- 1 000 000 € pour sécuriser la ressource (nouveaux forages, interconnexions ...)
- 1 380 000 € pour renouveler le parc compteurs



Service public Eau & Assainissement

Les coordonnées de la régie // vos démarches

Numéro unique

infos & urgences 7j/7 (fuite, coupure d'eau, branchement assainissement bouché)
02 98 26 43 99

Accueil des usagers

12 route de Plonévez du Faou
29530 LOQUEFFRET

abonnes.sea@lesmontsdarree.bzh

Vos démarches

Abonnement, résiliation, contrôle SPANC ou assainissement pour vente, conseils ANC, raccordement, pose de compteur, facture...



Notre site web
+ infos scanner QRCode
lesmontsdarree.bzh rubrique Eau

Berrien - Bolazec - Botmeur - Brasparts - Brennilis - La Feuillée
Huelgoat - Lopérec - Loqueffret - Plouyé - Saint-Rivoal - Scignac

La Route Trait Breizh



■ UNE ETAPE A SAINT-RIVOAL

La Bretagne a accueilli La Route Trait Breizh du 21 au 25 août 2025. Ce fût la plus grande course de relais d'attelage organisée dans la région. Une première et un événement unique pour promouvoir le cheval de trait et ses diverses utilisations. L'association Trait Breizh soutenue par l'Association Nationale du Cheval de Trait Breton organisait l'événement. Des équipes bretonnes bien sûr, mais aussi des équipes venant de différentes régions de France, de Belgique, et de Suisse. Au total, 17 équipes se sont engagées sur un parcours reliant le Léon à l'Iroise, en partant du littoral et en passant par les monts d'Arrée (Saint-Rivoal étant une des étapes). Près de 300 chevaux auront participé à cette route 2024 Trait Breizh.

Plusieurs épreuves étaient au programme :

- Epreuve de binage d'artichauts.
- Epreuve de traction en flèche pour la récolte de goémon.
- Course de relais d'attelage sur deux jours.

- Epreuve montée : Challenge jeunes meneurs.
- Epreuve de maniabilité.
- Epreuve de débardage.
- Reprise de dressage.
- Epreuve de marathon en paire faisant en partie étape à Saint-Rivoal.

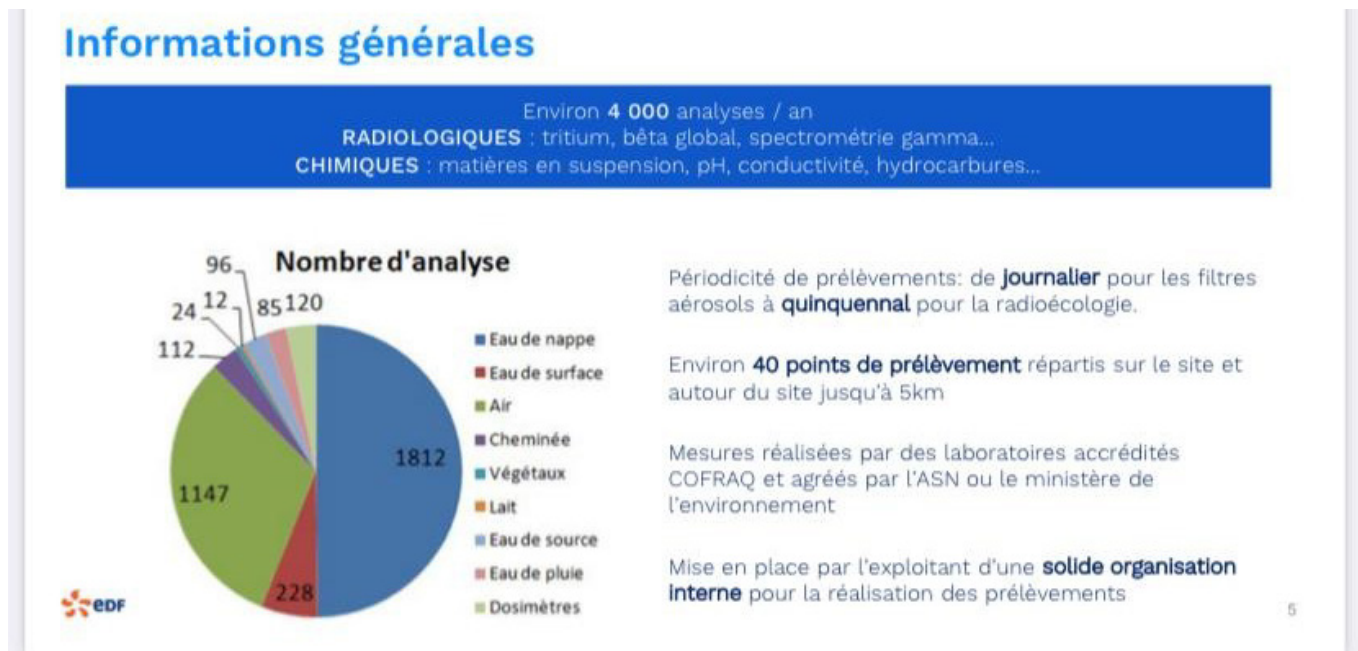
Recevoir une épreuve comme celle-ci nécessitait d'occuper l'ensemble du bourg avec des espaces pour le stationnement des bétailières et des espaces pour la préparation des chevaux. En effet, la course se déroulant sous la forme de relais par paire, quatre chevaux étaient concernés à chaque relais, pour 17 équipes. Un point vétérinaire était également mis en place. De plus, la circulation routière était à maîtriser afin de rendre compatible le déplacement des chevaux avec ceux des véhicules.

Le public fut nombreux malgré la météo pluvieuse ce jour là.

Démantèlement de la Centrale de Brennilis : où en est-on ?

■ La réunion plénière annuelle de la Commission Locale d'Information (CLI) s'est tenue le 4 décembre 2024 à Loqueffret. Elle était suivie d'une réunion publique traitant des 4 thèmes suivants :

1 Bilan et résultat du suivi environnement 2023 présenté par EDF



2 Présentation des outils de suivi développés par l'ACRO pour la CLI

Ces outils ont pour objectif de

- Favoriser la compréhension et l'interprétation des données issues de la surveillance réglementaire du site des Monts d'Arrée :
 - > Pouvoir les situer par rapport aux limites réglementaires,
 - > Pouvoir les appréhender en se référant à ce qui est communément mesuré dans l'environnement de Brennilis.
- Permettre une comparaison des résultats avec ceux obtenus les années antérieures (évolution, tendances).

3 Avancement du chantier de démantèlement et étapes à venir présentés par EDF

Un scénario par étapes avec une fin de chantier prévue pour 2041 : DÉMANTÈLEMENT COMPLET = 17 ans de travaux.

Durant les 4 années à venir : libérer de l'espace autour et dans la cuve. Les 2 années suivantes : installation des ateliers blindés. Puis découpe de la cuve pendant 7 ans. 2 ans pour l'assainissement de l'enceinte et des sols. Et enfin, démolition de l'enceinte en 2040 et 2041.



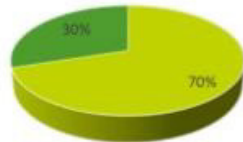
Gestion des déchets de déconstruction en 2023

468 tonnes de déchets conventionnels :

- 100% des déchets conventionnels ont été valorisés.

142 tonnes de déchets radioactifs, dont :

- 122 tonnes envoyées au CIREs (centre de stockage de déchets de très faible activité),
- 20 tonnes envoyées à CENTRACO pour y être traitées.



■ Déchets conventionnels ■ Déchets radioactifs



4 Actualité du suivi réglementaire de l'installation présentée par l'ASN*

Résumé du suivi des enjeux de radioprotection en 2023 :

Aucun intervenant n'a dépassé le seuil légal fixé à 20 mSv, ni dépassé le seuil d'alerte fixé à 14 mSv.

La dosimétrie collective en 2023 : 2,087 H.mSv répartie sur une population d'environ 85 intervenants. (pour rappel la dosimétrie collective était de 4,19 H.mSv en 2022)

La dosimétrie maximale individuelle en 2023 : 0,328 mSv (12 mois glissant)

Les personnes intéressées peuvent se connecter sur le site CLI des Monts d'Arrée pour y trouver de nombreuses autres informations, ainsi que les dernières actualités de la déconstruction, les emplois sur le site, les aspects techniques...

Les données de l'ACRO, (Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest) sont consultables sur leur site. L'association a été créée à la suite de la catastrophe de Tchernobyl en 1986. C'est une association citoyenne d'information et de surveillance de la radioactivité, dotée d'un laboratoire d'analyse.

* ASN : Autorité de sûreté nucléaire



Kroazhent

■ L'assemblée générale de l'association s'est déroulée le 16 novembre 2024. La présidente et le trésorier avaient annoncé leur volonté de passer le relais.

Un courrier de la présidente a été envoyé aux adhérents. Il avait pour objet de les alerter sur le risque de clôture des activités, sauf si des candidats se présentaient pour les remplacer.

L'AG du 16 novembre 2024, n'ayant obtenu ni nouvelle entrée dans le CA, ni candidat à la présidence et au poste de trésorier, le bureau a décidé de réunir une AG extraordinaire, afin de clôturer l'association, sans proposition de candidat pour ces postes.

L'AG extraordinaire s'est déroulée le 7 décembre 2024. Plusieurs personnes pratiquant les activités ont répondu à notre invitation. Nous avons eu la joie d'accueillir deux nouvelles entrées au CA : Bénédicte Le Pen et Maria Matas Ferreira, deux personnes au poste de co-présidentes : Françoise Boulès et Gaëlle Martin et deux personnes au poste de co-trésoriers : Rebecca Kennedy (Becky) et Thomas Charnock (Tom). Denise Thouément reste secrétaire de l'association.

L'association remercie ces nouvelles personnes désireuses de s'engager pour que perdurent les activités yoga, kan ha diskan, apérolivres, accordéon diatonique, pour que nous puissions continuer à accueillir des stages de chant traditionnel, des évènements culturels comme La

Tournée des Abers, le Cabaret brestois, la troupe théâtrale de Pluguffan, qui, déjà nous ont sollicités pour revenir à Saint Rivoal en 2025.

Pour rappel, l'association Kroazhent a eu le plaisir d'accueillir en juillet 2024, la troupe de la Marmite, de Ploudalmézeau, la Tournée des Abers, la troupe théâtrale du Pilier rouge à Brest, la compagnie Hurtelune de Pluguffan. En partenariat avec l'association Brulu et l'Amicale Laïque, Kroazhent a accueilli le Karaoké Social Club le 13 avril 2024 et a projeté, avec l'aide du P'tit Seize le documentaire: Sainte Soline, autopsie d'un carnage, le 17 novembre 2024

Nous exprimons notre soulagement de voir que le risque de disparition de cette association qui oeuvre depuis 2005 dans un esprit d'éducation populaire ne soit plus d'actualité. Merci aux correspondants locaux, Monsieur Chabannes pour Ouest France, Madame Tripoz pour le Télégramme qui nous ont bien aidés et soutenus.

Bienvenu aux nouveaux adhérents ! N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de vos nouvelles idées, nouvelles envies, si le coeur vous en dit...

Contacts :

Denise Thouément - 06 20 18 81 25

Françoise Boulès - 06 84 81 42 18

Flap ha lenn

■ Nous souhaitons la bienvenue à deux nouvelles bénévoles : Aurore Colliou et Anna Abiven que vous pourrez désormais croiser à la bibliothèque. Si vous aussi vous souhaitez rejoindre l'équipe, n'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors d'une permanence.

Il n'y a pas que les bénévoles qui s'investissent dans la vie de la bibliothèque. En effet, François Thouément anime également les accueils des

élèves de l'école, dans un chouette partage entre génération, notamment lors d'une précédente exposition «Dis, comment c'était avant» où enfants et adultes ont confronté ce qui restait du passé dans nos vies actuelles et ce qui avait changé...

La prochaine exposition présentée à la bibliothèque aura pour thème «L'alphabet» (du 29 avril au 06 juin). Du 03 octobre au 20 décembre vous pourrez découvrir «Toumaï et la préhistoire».

Claviers dans les Monts

■ «Une édition flamboyante, malgré la pluie !»

En dépit d'une météo difficile laissant peu de possibilités aux festivaliers de profiter des concerts en plein air à Saint-Rivoal, le public était une fois de plus au rendez-vous pour la 4^e édition de Claviers dans les Monts.

Le festival propose la découverte de claviers méconnus (cette année, le muselaar, une variante du clavecin) et propose à entendre des pianos d'exception, cette année, un piano a queue Bechstein de 1888 restauré pour l'occasion par Sébastien Bertholom et Romain Ayachi. En 2024, le public a pu découvrir le Trio Musica Humana, trio vocal accompagné d'Elisabeth Geiger au Muselaar, redécouvrir la prestigieuse Eugénie Lefebvre, soprano accompagnée de l'ensemble Léviathan ainsi que la pianiste américaine Marcia Hadjimarkos... Enfin, Le trio de jazz du pianiste Phil Walter a trouvé lors de la jam session des partenaires d'improvisation de haut vol puisque de nombreux musiciens amateurs (flûtistes, guitaristes, saxophonistes, chanteuses) avaient fait le déplacement dans la salle communale de Saint Rivoal métamorphosée en «cave à jazz» pour l'occasion. La surprise appréciée de cette édition 2024 : la séance de bain sonore proposée par Fanny Vantomme dans la maison Cornec (Des Arts Des Sons). Nous remercions chaleureusement l'équipe de l'écomusée, la mairie de Saint-Rivoal ainsi que l'équipe de l'Auberge du Menez - partenaires de cette édition 2024 !

La prochaine édition aura lieu les 13 et 14 juin 2025 et cherche des bénévoles, vous pouvez contacter les membres de l'association Cobalt à l'adresse suivante :

contact@claviersdanslesmonts.fr

Au programme 2025, l'ensemble Léviathan sera de retour pour une nouvelle formation et un programme Bach, également le pianiste Björn Gottschall qui viendra à Saint Rivoal en piano-vélo pour un concert le 13 (ouverture). Cette année, un spectacle piano cirque et acrobaties sera proposé par la compagnie Trait d'Esprit. À découvrir également, des pianistes en herbe lors du concert des Lauréats du Concours International de Piano de Brest - partenaire de l'édition 2025. D'autres surprises attendent le public, notamment le samedi soir, avec de la musique pour danser, bouger, festoyer - et une première des claviers électroniques et synthétiseurs pour Claviers dans les Monts !

Dernière information : un concert «découverte» du festival en off sera proposé dans le courant du mois de mai 2025 (date à venir). Fanny Bourrillon au piano et un trio de jazz manouche (Les Frères) seront au programme de ce concert à prix libre.

Plus d'infos sur le site du festival :

<https://claviersdanslesmonts.fr>

Sur les réseaux sociaux :

facebook @claviersdanslesmonts

Instagram @cdlm_festival



La Baraque Méharées

■ Méharées depuis ses débuts en 2004 porte des projets de création artistiques multidisciplinaires: danse, musique, créations sonores et radiophoniques, concerts, films documentaires, dessin, peinture, poésie, photographie, arts plastiques.

Ses projets sont ancrés dans des préoccupations et réalités sociales, humaines, environnementales que ce soit au Maroc, au Chili, en terre Mapuche, en France ou sur les territoires du Finistère.

Depuis son installation en 2017 dans les Monts d'Arrée, elle a construit des oeuvres exigeantes en collaboration avec les acteurs locaux et des projets de médiations qui ont touchés le public de Monts d'Arrée Communauté, du Finistère et au delà. Pour son travail de création, de diffusion et de rencontre, elle a investi régulièrement des espaces physiques naturels ou bâtis.

Quand le Théâtre Dromesko lui a proposé de reprendre La Baraque Dromesko, une structure en métal et bois avec une toile comme toit qui offre un espace de 200 m² de plancher, l'association a saisi cette opportunité et elle a décidé de se dédier dans la continuité de son histoire à la mise en place d'un lieu ouvert et pluriel.

La future programmation du lieu est destinée aux personnes issues de milieux, cultures, âges divers (de la petite enfance aux anciens).

Elle s'organisera autour de **thématiques qui découlent de ses propres créations artistiques passées et en cours pour exemple : diversités des langues et des peuples, les droits des femmes, l'accès à l'enseignement de qualité à l'art et la culture, la santé mentale, la diversité du vivant et droits humains, les conditions de vies...**

Ces thématiques seront partagées, débattues, analysées par le biais des arts et en collaboration avec des personnes, associations, collectifs divers.

Avec la re-ouverture de La Baraque, Méharées cherche dans la durée, à se donner le temps d'explorer les espaces complexes de notre

présent en gardant un lien fort avec la mémoire par l'intervention de personnes qui peuvent témoigner, informer, enseigner, partager leur propre expérience (issue de leur pratique quotidienne, de vie, ou de recherche universitaire)

Ce projet est une invitation au partage par la proposition de :

spectacles multidisciplinaires (danse, musique, poésie, arts plastiques), écoutes de créations sonores, projections, concerts, expositions, ateliers de danse, musique ou arts plastiques (pour les enfants, les adultes, les écoles...), rencontres et lectures

La Baraque / Méharées **OUVRIRA LES 15 et 16 MAI 2025** avec le nouveau spectacle **BARACCA**

La structure est située sur la commune de Saint Rivoal à proximité de la salle des fêtes.

Elle sera ouverte au public entre **la mi-mai et la mi-octobre**.

*Alain Mahe (musicien et compositeur),
Emanuela Nelli (danseuse et chorégraphe)
pour l'association Méharées*



Fest-noz ar c'harter



■ Après un petit détour au village de Penn-ar Gwaremou, le fest-noz de quartier est revenu au cœur même du bourg, puisqu'il a été accueilli une fois encore cette année sous le hangar de la Maison Cornec, en partenariat avec l'Écomusée.

Les musiciennes et musiciens, qui viennent sonner gratuitement, ont particulièrement apprécié le repas cuit au four par les bénévoles de l'association qui se sont occupés du feu, de la préparation et du service ! Le fest-noz a attiré beaucoup de monde dans le magnifique cadre de l'Écomusée et Marie, « la fée du Rozell » a été comme d'habitude très satisfaite de sa soirée.

Cette année le fest-noz aura lieu sous le hangar de la salle des fêtes, le 28 juin, dans le cadre des «100 ans de la commune ». Comme d'habitude (depuis 1997!), il sera gratuit et animé par des sonneurs(es) et chanteurs(es) qui se produisent bénévolement. Certains(es) ont déjà donné leur accord !

C'est aussi dans le cadre de l'association que se déroulent les cours de breton. Ils ont lieu le

mercredi soir à partir de 18h30, dans la « salle de l'école » : il s'agit de rencontres entre bretonnants « confirmés », ceux qui ont suivi des cours du soir ou une formation intensive et rassemblent des personnes de Saint-Rivoal et des communes environnantes : Lopérec, Botmeur, Sizun. Nous invitons régulièrement des bretonnants qui viennent échanger avec nous sur différents sujets.

Le cours pour débutants n'avait plus lieu d'être puisque certains des participants ont rejoint le groupe de conversation.

Tous les ans, au mois de juin, nous organisons à la salle des fêtes une veillée, chantée et contée, ouverte à tous bien entendu !



La commune de Saint-Rivoal a 100 ans

■ Comme vous le savez, la commune de Saint-Rivoal fête ses 100 ans en 2025. À cette occasion, une association a été créée au mois de décembre 2024, bien nommée « la commune de Saint-Rivoal a 100 ans ».

En effet, de nombreux habitants de la commune ont déjà participé aux réunions organisées depuis le mois de mai dernier et de fil en aiguille, des groupes de travail se sont formés, puis le besoin s'est fait sentir de créer une association dissociée de la mairie, à la fois pour des questions de gestion administratives et financières et pour laisser la main aux habitants dans l'organisation de cette célébration.

Plusieurs axes ont été tracés par les habitants, guidés par leurs envies et leurs intérêts respectifs : un travail sur les archives et l'histoire du pays au travers des photos, vidéos, documents, et costumes de Saint-Rivoal. Une envie de faire une fête d'anniversaire avec repas, randonnée, jeux et concerts ; et l'envie de commémorer officiellement les 100 ans, domaine qui restera du ressort de la municipalité.

La loi du 2 avril 1925 érigeait Saint-Rivoal en commune et le 20 septembre avait lieu la commémoration officielle en présence de François Louis Mével, le premier maire de la commune et du géographe Camille Vallaux.

Ces deux dates ont ainsi été retenues pour notre année de commémoration, ainsi que deux week-end, à l'ouverture de l'été, période où les familles Rivoaliennes exilées pourraient être de retour au pays.

Un premier rendez-vous réussi !

Le samedi 5 avril nous avons inauguré l'exposition photos consacrée à l'histoire de la commune. 120 personnes sont venues découvrir plus de 200 photos récoltées auprès d'habitants ou de leur famille mais également auprès d'autres sources comme les éditions Le Doaré ou encore la presse

locale : beaucoup de photos de mariage qui montrent l'évolution des tenues et des habitudes, beaucoup de photos d'élèves également, quelques photos de travail à la campagne et des clichés de paysages et du bourg. Une projection de vidéos consacrées à la commune, réalisée avec le concours de l'association « Au p'tit Seize », était également proposée à cette occasion.

L'exposition photo restera accessible au public dans le hangar en face de la salle des fêtes jusqu'à la fin de l'été.



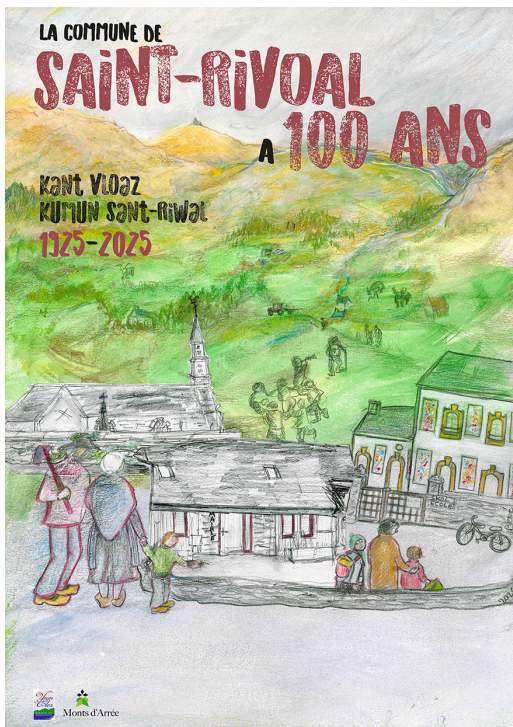
La suite des festivités

> A partir du 1^{er} mai, une exposition d'œuvres de Patrick Hervé dédiées à la commune sera proposée à la Maison Cornec

> Deux Week-end de festivités ouvriront l'été. Le 27 juin : Théâtre de l'école sur le thème des 100 ans de la commune. Samedi 28 juin : un défilé sur l'évolution du costume à Saint-Rivoal avant le traditionnel Fest-noz de Quartier.

> Le week-end suivant, un repas commun, une randonnée vers le mont Saint-Michel suivie de jeu avec les habitants de Brasparts se terminera par un concert à la salle des fêtes.

> Enfin, afin de commémorer officiellement cette naissance, un événement aura lieu avec les élus des deux communes sœurs rejouant les discours prononcés ce jour du 20 septembre 1925.



Nous espérons que de nombreux habitants ou natifs de la commune pourront prendre part à ces moments que nous préparons avec tout notre enthousiasme, et que celui-ci sera communicatif !

Aidez l'association !

Vous êtes les bienvenus si vous souhaitez participer à l'organisation de cet événement qui ne se reproduira pas ! Si vous ne voulez pas avoir de regrets, manifestez-vous auprès de l'association par mail à contact@saintrivoal100.fr

Vous pouvez également aider financièrement l'association en remplissant le bulletin d'adhésion joint au bulletin municipal ou en scannant ce QRcode pour accéder à la campagne de dons en ligne.



Les amis de l'Écomusée des Monts d'Arrée

■ L'année 2025 avec l'association des Amis de l'Écomusée des Monts d'Arrée.

L'association des Amis de l'Écomusée des Monts d'Arrée profite de l'hiver pour préparer la saison 2025 et réfléchir au futur écomusée, dont la réouverture à Kérouat ne se fera pas encore en 2025.

L'exposition 2025 à la Maison Cornec mettra à l'honneur les travaux graphiques de Patrick Hervé, vice-président de l'association, qui depuis des années réalise notamment des lithogravures dont le thème est les monts d'Arrée. Afin de créer les textes accompagnant cette exposition, l'association va organiser des ateliers d'écriture en français, breton et anglais à partir du mois de février. Le calendrier proposé sera publié dans la presse et sur les pages Facebook de l'Écomusée et des Amis. L'exposition couvrira toute la période d'ouverture de la Maison Cornec, du 1er mai au 21 septembre 2025, et sera en lien avec les célébrations des 100 ans de la commune de Saint-Rivoal.

En même temps, nous oeuvrons aussi pour alimenter la future exposition permanente de Kérouat. Notre axe de travail est « Energie, agriculture, alimentation, climat ». Nous allons travailler avec la stagiaire de l'Écomusée pour apporter de la matière sur ces thématiques : notre vision, notre mémoire, nos témoignages et notre mode de vie actuel. Les adhérents et les habitants des monts d'Arrée seront sollicités en cours d'année pour participer à cette réflexion.

Enfin, nous souhaitons proposer de nouveaux supports de communication pour notre association, ils seront prêts en amont de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu fin juin.



**AMIS DE L'ÉCOMUSÉE
DES MONTS D'ARRÉE**

Avril

Vendredi 25 avril - 20h30

Ciné club «Le nom de la rose»

Film de Jean-Jacques Annaud - FR -
A la salle des fêtes

Samedi 26 avril

Fest-noz de l'école

A la salle des fêtes

Mercredi 30 avril

Chauffe du four traditionnel

10h-17h - à la Maison Cornec

Mai

100 ans

A partir du 1er mai

Exposition de Patrick Hervé

à la Maison Cornec

Jeudi 15 et vendredi 16 mai

Ouverture de la Baraque

avec le spectacle Baracca

Dimanche 25 mai

Le OFF de Claviers dans les Monts

Concert piano et guitares
manouches - 15h-17h - Chapelle
Saint-Michel

Mercredi 28 mai

Traction animale

14h-16h30 - à la Maison Cornec

Vendredi 30 mai

Chauffe du four traditionnel

10h-17h - à la Maison Cornec

Vendredi 30 mai - 20h30

Ciné club «Le limier»

Film de Joseph Mankiewicz - A la
salle des fêtes

Juin

Samedi 13 et dimanche 14 juin

Festival Claviers dans les Monts

Mercredi 18 juin

Le petit outillage, affûtage et restauration

14h-16h30 - à la Maison Cornec

Vendredi 27 juin

Chauffe du four traditionnel

10h-17h - à la Maison Cornec

100 ans

Vendredi 27 juin

Théâtre en breton par les enfants de l'école

Une pièce sur l'histoire de la
commune - à la salle des fêtes

100 ans

Samedi 28 juin

Défilé de costumes traditionnels suivi du Fest-noz de quartier

à la Maison Cornec puis à la salle des fêtes

100 ans

Samedi 5 juillet

Rendez-vous festif des 100 ans

Randonnée vers le Mont Saint-Michel et déjeuner sorti du sac
Jeux et défis au sommet du Mont
avec les habitants de Brasparts
Soirée festive avec concerts à la salle
des fêtes - Prix libre

Infos pratiques

MAIRIE

Tél : 02 98 81 40 54

mairie-st-rivoal@orange.fr

<https://mairie-saint-rivoal.bzh/>

Horaires d'ouverture :

Lundi et vendredi : 10h-12h
et 14h-17h

Mardi et jeudi : 14h-17h

La mairie est fermée au public le
mardi et le jeudi matin

Les permanences du samedi matin
ne sont plus systématiques. Si be-
soin, merci de prendre rdv avec la
secrétaire de mairie

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture :

Mercredi : 16h-18h

Samedi : 10h30-12h30

Keloù an ti kêr

Directeur de publication :

Mickaël Toullec

Rédaction : équipe municipale, associations,
partenaires

Mise en page : Katell Guillou

Photos : Mickaël Toullec, Evelyne Talbourdet,
Onesime, PNRA, associations, sauf mention
contraire

Illustration couverture : Patrick Hervé